Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 029-212902936-20260526-DEL26052605-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE TREGUNC
Arrondissement de Quimper – Département du Finistère

Séance du 26 mai 2026

2026/05/26-05

Objet : **Demande de subvention : animation du DOCOB – NATURA 2000**	Nombre de conseillers en exercice Nombre de présents Nombre de votants	**29** **24** **28**

Par suite d'une convocation en date du 19 mai 2026, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en Mairie **le 26 mai 2026 à 19 h 00**, en séance publique sous la présidence de
Monsieur BELLEC Olivier

Etaient présents

BELLEC Olivier – BRAESCU ANDRIEU Morgane – CARDUNER Didier – LESCA Véronique - LALLEMENT Dominique – MARREC Gauthier - GEORGES Valérie – LE GRAND Bruno – NAVINER Marylène – LE DUC Didier – DAGORN Nicolas – LAFFORGUE Valérie - JOUTEL Florian – GUEZENEC Elise – BOSSER GODREAU Véronique – AUDET Olivier – LE FLOC'H Véronique – ROBIN Yves –– MIALON Dominique – LE CLERC'H David – FRENE Barbara – GUISNEL Alain – MESTRIC Manuella – KRAUS Jean-Paul.

Les conseillers absents ont donné pouvoir pour voter en leur nom

LE GOC LE SAGER Fabienne à BRAESCU ANDRIEU Morgane
DREAU Liliane à LESCA Véronique
BORDENAVE Bruno à LE GRAND Bruno
GIRARD Gwénaëlle à GEORGES Valérie

Absent(e)

GRANDIL Gwenaëlle

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Secrétaire de séance

NAVINER Marylène

Envoyé en préfecture le 01/06/2026
Reçu en préfecture le 01/06/2026
Publié le
ID : 029-212902936-20260526-DEL26052605-DE

Monsieur MARREC, Adjoint au Maire, indique que la commune sollicite une subvention de la part de l'union européenne et de la Région Bretagne, il s'agit d'une subvention FEDER (Fond Européen de développement régional) et d'une subvention régionale pour l'animation du document d'objectif (DocOb) du site NATURA 2000 des « Dunes et côtes de Trévignon ».
Les sites NATURA 2000 visent une meilleure prise en compte des enjeux de biodiversité en corrélation avec les activités humaines. Ces sites sont désignés afin de protéger un certain nombre d'habitats et d'espèces emblématiques à l'échelle européenne. A Trégunc, deux sites NATURA 2000 se superposent :

- Une zone de protection spéciale (ZPS) qui émane de la directive « Oiseaux » et propose la conservation à long terme des espèces d'oiseaux sauvages de l'Union Européenne.
- Une zone spéciale de conservation (ZSC) qui émane de la directive « Habitats faune flore » et établit un cadre pour les actions communautaires de conservation d'espèces de faune et de flore sauvages ainsi que de leur habitat.

Le poste de chargé de mission NATURA 2000 comprend plusieurs fonctions :

- Missions techniques : Mise en œuvre des actions du DocOb, évaluation des incidences NATURA 2000...
- Missions d'animations : animation du comité de pilotage, conseil auprès du public, des collectivités...
- Missions administratives : rapports d'activités, contrats NATURA 2000, relation avec les partenaires, suivi des demandes de subventions...

Inscrite dans les priorités d'actions européennes et nationales, la demande portera sur des subventions prévisionnelles de 5374,88 € pour la Région Bretagne et de 11 944,18 € pour l'Europe (FEDER), selon le plan de financement ci-dessous :

Plan de financement prévisionnel 2026 :

DEPENSES	TTC	**RECETTES**	TTC
Frais de personnel	15 313,05 €	Part Région Bretagne	5 374,88 €
		Part FEDER	11 944,18 €
Autres dépenses et coûts indirects	4 593,91 €	Autofinancement commune sur dépenses éligibles	2 587,90 €
TOTAL	**19 906,96 €**	**TOTAL**	**19 906,96 €**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Ayant entendu le rapporteur ;

Après en avoir délibéré ;
Le conseil municipal, à l'unanimité :

- **Approuve le projet et le plan de financement prévisionnel 2026 relatif à l'animation NATURA 2000 des Dunes et Etangs de Trévignon ;**
- **Autorise Monsieur le Maire à solliciter les partenaires financiers et à signer tout document relatif aux demandes de subventions ;**
- **Autorise Monsieur Le Maire à signer tout document relatif à la mise en œuvre du projet.**

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus
POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
A Trégunc, le 27 mai 2026
LE MAIRE
Olivier BELLEC

MAIRIE de TREGUNC Finistère